

Désignation de l'entreprise		SASU 2AC FINANCES		1 rue des tourterelles		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise				66700 ARGELES SUR MER				
SIRET		8 4 7 5 9 0 9 7 3 0 0 0 1 6		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
				Durée de l'exercice précédent *		9		
				Exercice N clos le		30092024		
				Exercice N-1 clos le		30092023		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	6 255	042		6 255	5 265	
	<b>Total I (5)</b>	044	6 255	048		6 255	5 265	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
			072	401 618	074		401 618	588 821
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	189 666	086		189 666	80 088	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	<b>Total II</b>	096	591 284	098		591 284	668 910	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	597 539	112		597 539	674 175	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	430 000	120	430 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		124		
	Réserve légale	126		126	32 503	126	21 421	
	Réserves réglementées*	130		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131) )	132		132	17 549	132		
	Report à nouveau	134		134		134		
	Résultat de l'exercice	136		136	112 578	136	221 639	
	Subventions d'investissement	137		137		137		
	Provisions réglementées	140		140		140		
<b>Total I</b>	142		142	592 629	142	673 060		
Provisions pour risques et charges	154		154		154			
<b>Total II</b>	154		154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	160	166	155	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA (169) )	172		172	3 790	172		
	Comptes courants d'associés	173		173	960	173	960	
	Autres dettes	175		175		175		
Produits constatés d'avance	174		174		174			
<b>Total III</b>	176		176	4 910	176	1 115		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	597 539	180	674 175		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		990	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SASU 2AC FINANCES</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>30092024</b>		Exercice N-1 clos le <b>30092023</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	{ biens	dont export	215	214		
			et livraisons				
	Production stockée *	{ services *	intracommunautaires	217	218		
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
	Production immobilisée *			222			
	Subventions d'exploitation reçues			224			
	Autres produits			226			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			230			
				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : .....	- immobilier : .....	242	2 932	3 826	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254			
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	2 932	3 826		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(2 932) (3 826)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	119 300 226 638		
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices *			306	3 790 1 172			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	112 578 221 639		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	112 578 314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 790		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	23 901		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992	
	ZFA NG (44. quaterdécies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdécies)	127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	25 268 354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * .....		dont imputés sur le résultat :		360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	25 268 372		

*Certifié conforme*

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 2014 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le 01/10/2023 et finit le 30/09/2024.

Il a une durée de 12 mois.

*Certifié conforme*

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **III. NOTES SUR LE BILAN**

### **1. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

### **2. Immobilisations financières**

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **3. Stocks**

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **4. Clients et autres créances**

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

### **5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

### **6. Dettes d'exploitation**

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

## IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **119 300** euros et un total **charges** de **6 722** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **112 578** euros.

### 2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Charges à payer	
---------------------------	--

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			